

FICHE PAYS

BURKINA FASO

CONTEXTE GENERAL



Monnaie: Franc CFA (1€ = 656 FCFA)

Population: 19 millions d'habitants (INSD 2015)

Part de la population rurale : 72% (INSD 2015)

IDH : 185^e sur 187 (source: PNUD 2016)

Contexte politique

- . République démocratique
- . Dernières élections :
présidentielles et législatives en 2015
municipales en 2016

Organisation territoriale:

Régions, Provinces, Communes, Villages
La décentralisation est effective depuis mai 2006 (1^{ères} élections municipales et mise en place des conseils régionaux et municipaux).

LES ENJEUX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Principales problématiques

Un sous-sol caractérisé par une majorité de formations cristallines qui empêchent la réalisation de forages à débit important, le recours à des eaux de surface dépendantes d'une pluviométrie variable, une variation de la disponibilité de la ressource en fonction des régions, des enjeux importants liées à l'assainissement et à l'hygiène, une faible appropriation des principes et des outils de la réforme par les acteurs locaux pour la gestion et le suivi des services d'eau, une production industrielle et artisanale d'or qui s'est développée ces dernières années et qui impacte les ressources en eau.

Taux d'accès*	en milieu rural	en milieu urbain
Eau potable	65,3%	91 %
Assainissement	13,4%	36,8%

* Rapport bilans PN-AEPA 2016

LE CADRE JURIDIQUE

Loi d'orientation sur la gestion de l'eau (2001) : elle instaure une large Réforme de la gestion des services d'eau en milieu rural. Elle devrait être prochainement révisée pour l'adapter à la Politique nationale (en particulier aux principes d'accès universel, d'équité, au rôle plus affirmé et plus systématique au secteur privé).

Politique et stratégie en matière d'assainissement (2007) : plus de 10 ans après l'adoption du premier document de stratégie, ce document apporte un nouvel éclairage sur le secteur de l'assainissement en prenant en compte ses évolutions (rôle croissant des collectivités, nécessité d'impulser un changement des comportements, stimuler la demande et structurer l'offre, limiter les impacts sur l'environnement, etc.).

Décret portant transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes, dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement (2009)

Politique nationale de l'eau - PNE (2016-2030) : nouvellement adoptée, la PNE fixe le cadre sectoriel : « Pour 2030, la ressource en eau du pays est connue et gérée efficacement pour réaliser le droit d'accès universel à l'eau et à l'assainissement, afin de contribuer au développement durable.»

LES PRINCIPAUX OUTILS DE PROGRAMMATION

Les programmes sectoriels opérationnalisent la politique nationale de l'eau sur la période 2016-2030 :

Programme National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PN GIRE)

Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN AEP)

Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excrétas (PN AEUE)

Programme Gouvernance du Secteur Eau/Assainissement du Burkina Faso (PGEA)

DOCUMENTS RESSOURCES

Présentation de la réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'alimentation en eau potable en milieu rural et semi-urbain, cahier 1 (DGRE, 2000)

La mise en place de services techniques municipaux d'eau et d'assainissement au Burkina (pS-Eau, 2012)

La coopération décentralisée au Burkina : des partenariats renforcés pour l'eau et l'assainissement (pS-Eau, 2010)

Etude des conditions de diffusion des ouvrages d'assainissement autonome en milieu rural au Burkina Faso (Eau Vive, 2010)

La stratégie de mise en oeuvre de l'ATPC au Burkina Faso, (DGAEUE, 2014)

SITES RESSOURCES

Pages Burkina Faso du pS-Eau
www.pseau.org/burkina

Réseau ACTEA
www.actea.org

Portail du secteur de l'eau au Burkina :
www.eauburkina.org

Base de Données de l'Inventaire National des Ouvrages d'Approvisionnement en Eau Potable
www.eauburkina.org/INO

Site internet de l'ONEA :
www.oneabf.com

CONTACTS

pS-Eau :
Béatrice Tournonias, tournonias@pseau.org

ACDIL :
Justin Bayili, reseau.actea@gmail.com

LES PRINCIPAUX ACTEURS INSTITUTIONNELS

- **Le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA)** est en charge de l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi des politiques et stratégies nationales en matière d'eau et d'assainissement à travers ses directions centrales et ses directions déconcentrées. Les directions régionales (DREA) assurent l'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage communale.

- **Les communes** rurales et urbaines, sont maîtres d'ouvrage des services d'eau et d'assainissement en zone rurale. Elles ont notamment en charge l'élaboration de leur Plan Communal de Développement pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement (PCD AEPA).

- **L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA)** est responsable des services en milieu urbain.

LES PRINCIPAUX MODES DE GESTION

- **Dans les centres urbains de plus de 10 000 habitants**, la gestion des services est concédée par l'Etat à l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) selon un contrat plan triennal. Aujourd'hui 57 centres urbains entrent dans le périmètre de l'ONEA (77 d'ici 2030).

- **En milieu rural**, la Réforme préconise de confier la gestion des PMH aux Associations d'usagers de l'eau appuyée par des artisans réparateurs pour assurer la maintenance des ouvrages. Concernant les AEPS/PEA il est conseillé à la commune d'en déléguer la gestion à un opérateur privé. Il en sera de même pour les systèmes intercommunaux réalisés à partir des futurs Centres de Production d'Eau prévus dans le PN AEP.

Par ailleurs, la gestion des eaux usées et excréta est à organiser par la commune.

QUELQUES PROJETS EN COURS

- **L'AFD** (coopération française) intervient à travers 4 programmes, dans l'eau et l'assainissement, en milieu urbain et rural - principalement à Ouagadougou, Bobo Dioulasso, ainsi qu'en Région Centre Nord, Est

- **DANIDA** (coopération danoise) intervient via le Programme Eau et assainissement

- **La GIZ** (coopération allemande) intervient sur un Programme d'eau potable et d'assainissement - dans les régions de la Boucle du Mouhoun, les Cascades, les Hauts-Bassins et le Sud-Ouest

- **La JICA** (coopération japonaise) intervient sur un projet de renforcement de la gestion des infrastructures hydrauliques et de promotion en matière d'hygiène et d'assainissement - dans les régions du Plateau Central et Centres Sud.

- **Helvetas** (coopération Suisse) intervient sur le projet LAAFIA et sur le projet SaniEst (en consortium avec l'IRC) - dans la Province de la Gnagna

- **La coopération belge** intervient sur un programme eau et assainissement - dans la ville de Fada N'Gourma et pour les populations déplacées de Donsin

- **La coopération canadienne** intervient sur un projet «Eau et croissance économique» - dans la région sahelienne

- **La coopération suédoise** appuie la mise en oeuvre de la GIRE

Pour les actions de la coopération décentralisée et non gouvernementale :

www.pseau.org/actions

